



Communiqué de presse

Le SISP prévient le gouvernement Charest que toute hausse des tarifs en période de crise économique est inacceptable

Montréal, le 21 septembre 2009 – « Avec la crise économique majeure qui sévit actuellement au Québec et dans le monde, nous considérons inacceptable une hausse des tarifs. M. Charest ne doit pas faire porter le fardeau de la création de la richesse sur les épaules des contribuables. »

Telle est la réaction du porte-parole du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP) et président du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ), M. Gilles Dussault, aux informations parues aujourd'hui dans le journal *La Presse* indiquant que le gouvernement Charest envisagerait d'augmenter les tarifs des services publics, à l'exception des frais de garderie. Ces informations proviennent d'un document obtenu par le journaliste Denis Lessard intitulé *Projet de loi sur le financement des services publics*.

Le SISP rappelle que, au printemps 2008, le gouvernement Charest a rejeté les conclusions du rapport Montmarquette sur la tarification des services publics, lesquelles portaient notamment sur une hausse importante de plusieurs tarifs tels que les frais de scolarité et d'électricité. « Tout se passe comme si M. Charest voulait maintenant revenir sur la promesse qu'il a faite à la population québécoise de ne pas hausser les tarifs », explique M. Gilles Dussault.

Le SISP déplore que le gouvernement du Québec se soit privé de 800 millions de dollars en choisissant de baisser les impôts plutôt que de réinvestir dans les services publics les sommes versées par le gouvernement fédéral relativement au déséquilibre fiscal. De plus, il n'a pas voulu récupérer le point d'impôt de la TPS, ce qui donnerait environ 1,2 milliard de dollars à l'État québécois en revenus supplémentaires. « Nous nous attendons à ce que le gouvernement respecte sa parole et qu'il procède à des consultations prébudgétaires avant de fixer toute hausse de tarification, car, selon nous, d'autres solutions sont possibles », conclut M. Gilles Dussault.

Profil du SISP

Le SISP regroupe 300 000 membres, issus de cinq organisations syndicales (CSQ, FIQ, SFPQ, APTS et SPGQ), dont près de 245 000 proviennent des secteurs public, parapublic et péripublic. La CSQ représente près de 155 000 membres, dont près de 100 000 travaillent dans les secteurs de l'éducation et de la santé. La FIQ regroupe 57 000 membres du secteur de la santé. Le SFPQ représente 43 000 membres, dont 40 000 sont issus de la fonction publique québécoise. L'APTS représente 26 000 travailleuses et travailleurs occupant des postes professionnels ou techniques au sein du réseau public de la santé et des services sociaux. Quant au SPGQ, il représente plus de 20 000 personnes qui sont au service de la fonction publique, des sociétés d'État, des réseaux de l'éducation et de la santé du Québec.

– 30 –

Renseignements :

Marjolaine Perreault
Coordonnatrice des communications SISP
Cell. : 514 235-5082
perreault.marjolaine@sisp-n.ca
perreault.marjolaine@csq.qc.net

Ginette Poirier
Conseillère à l'information du SPGQ
Cell. : 418 254-5190
gpoirier@spgq.qc.ca